

**Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 9 avril 2018, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(e) :

Manon Côté	Benoît Couture
Steve Leblanc	Gilles Gauvreau

Sont absents : les conseillers Rémi Beuchesne et Dominic Lapointe

Les membres présents forment le quorum.

2018-04-52 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 mars 2018
4. Présentation des comptes
5. Prix jeunesse 2018 - MRC d'Arthabaska
6. Programme TECQ - Programmation des travaux à réaliser en 2018
7. Projet CAP Éco-Communautaire
8. Congrès COMBEQ 2018
9. Demande d'aide financière – Relai pour la vie (Activité de l'école primaire)
10. Droits d'imposition de carrières/sablières – demande de signature d'une entente avec la municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens
11. Journée de l'arbre
12. Déneigement partie du 6^e rang
13. Projet de pavage 2018 du MTMDET de la route 161
14. Municar - Autorisation à siéger sur le comité
15. Fondation Réal Lavertu
16. Correspondance
 - a) Défi Santé 2018 – 297 inscriptions (36.5%);
 - b) Invitation à l'AGA de Rouli-Bus, jeudi 19 avril 2018 à 19h;
 - c) Réception d'une lettre d'appui de M. Alain Rayes, Député pour la demande d'aide financière supplémentaire en lien avec les travaux de la 4^e Avenue;
 - d) Remerciement de la Maison des Jeunes pour l'activité de la « Cabane des Jeunes 2018 ».
17. Période de questions
18. Clôture de séance

2018-04-53 Approbation du procès-verbal du 12 mars 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 12 mars 2018 soit accepté, tel que rédigé.

2018-04-54 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 132,631.11 \$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2018-04-55 Prix Jeunesse de la MRC d'Arthabaska 2018

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE présenter la candidature d'Annabelle Couture, bénévole à la bibliothèque depuis 3 ans, au Prix Jeunesse de la MRC d'Arthabaska 2018 afin de souligner son implication dans la communauté de Ham-Nord.

2018-04-56 Programmation révisée des travaux - TECQ 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le

décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

QUE la municipalité atteste, par la présente résolution, que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles qui seront réalisés au cours de l'année 2018.

2018-04-57 **Projet CAP Éco-Communautaires**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 850 \$ afin de soutenir le projet du Centre d'Apprentissage en Pratique (CAP) Éco-Communautaires pour l'année 2018 et d'en autoriser le paiement.

2018-04-58 **Inscription - Congrès de la COMBEQ 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER M. Patrick Duchaine, inspecteur en bâtiment et environnement, à participer au congrès 2018 de la COMBEQ qui aura lieu les 3, 4 et 5 mai prochain à Rivière-du-Loup.

2018-04-59 **Demande d'aide financière – Relai pour la vie**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 50 \$ au projet de la soirée cinéma de la classe de Mme Sabrina Hudon (4^e année de l'école primaire), activité dont les profits seront remis au Relai pour la vie de la Société Canadienne du Cancer et d'en autoriser le paiement.

2018-04-60

Droits d'imposition des carrières et sablières – demande de signature d'une entente de partage des sommes perçues avec la municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens perçoit annuellement des sommes en droits d'imposition des carrières et sablières pour chaque tonne sortant de la carrière-sablière Carrière Saints-Martyrs Enr., carrière-sablière étant située à Sts-Martyrs-Canadiens;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord perçoit annuellement des sommes en droits d'imposition des carrières et sablières pour chaque tonne sortant de la carrière-sablière Jules Lehoux, carrière-sablière étant située à Ham-Nord;

CONSIDÉRANT QUE les sommes perçues en droits d'imposition des carrières et sablières servent à la réfection et à l'entretien des voies publiques afin de remédier à certaines conséquences négatives de l'exploitation de ces sites, notamment aux dommages causés aux voies municipales ;

CONSIDÉRANT QUE les camions effectuant la livraison des quantités de matériel acheté par une municipalité circuleront inévitablement par le réseau routier municipal de celle-ci, d'où la notion de partage en lien avec la circulation des camions ;

CONSIDÉRANT QU'il serait avantageux pour les 2 municipalités si une entente de partage des sommes perçues en droits d'imposition des carrières et sablières était signée puisque chaque municipalité pourrait bénéficier d'une partie de la redevance versée par l'exploitant dans le cas des achats de matériel effectués à la carrière-sablière située sur le territoire de la municipalité voisine;

CONSIDÉRANT QUE la signature d'une telle entente constituerait un incitatif important pour chacune des municipalités à s'approvisionner dans les carrières/sablières des municipalités voisines ;

CONSIDÉRANT QUE la Loi permet à une municipalité, qui a compétence en matière de voirie et par les voies publiques de laquelle transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable, de demander à la municipalité sur le territoire de laquelle est situé ce Site, de conclure une entente sur l'attribution des sommes versées au fonds qu'elle a constitué conformément aux articles 78.1 et suivants de la Loi sur les compétences municipales ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de la municipalité du Canton de Ham-Nord pour la signature d'une telle entente de partage des sommes perçues se limiterait aux situations suivantes :

- Partage 50/50 des redevances en lien aux quantités achetées à la carrière Jules Lehoux par la municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens ou VIA un entrepreneur effectuant un contrat pour la municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens;
- Partage 50/50 des redevances en lien aux quantités achetées à la Carrière Sts-Martyrs par la municipalité de Ham-Nord ou VIA un entrepreneur effectuant un contrat pour la municipalité de Ham-Nord.

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord demande à la municipalité de Sts-Martyrs-Canadiens de signer une entente (pour l'année 2018 et suivantes) de partage des sommes perçues en droits d'imposition des carrières et sablières selon les conditions proposées ci-dessus.

2018-04-61 Journée de l'arbre - 20 mai 2018

IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE La Municipalité du Canton de Ham-Nord appuie l'activité de la "Journée de l'arbre" organisée par Forum Citoyen qui aura lieu le dimanche 20 mai 2018 au Centre Sportif en mettant à la disposition du comité ses installations et équipements.

2018-04-62 Demande M. Dany Picard – Compensation pour déneigement d'une partie du 6^e rang

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mis en place une « politique municipale » visant à offrir aux propriétaires de certains chemins non déneigés par la municipalité, la possibilité d'obtenir au choix 1 fois par année :

- le déneigement du chemin aux frais de la municipalité (coût estimé à environ 250\$);
- OU
- de recevoir un montant compensatoire de 250\$;

CONSIDÉRANT une demande adressée à la municipalité de la part de M. Dany Picard demandant à la municipalité de revoir à la hausse le montant annuel de 250\$ lui étant alloué en compensation de notre politique municipale d'offrir le déneigement 1 fois par année de la partie du 6^e rang aux frais de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il existe sur le territoire de la municipalité plusieurs Chemins étant touchés par cette « politique municipale » et que la municipalité désire appliquer le principe d'équité et ne veut pas créer d'injustice relativement aux services offerts à ces différents Chemins;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: STEVE LEBLANC

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE continuer à appliquer la politique municipale en place et d'offrir les 2 options possibles, telles qu'indiquées ci-dessus, à M. Picard.

2018-04-63 Projet d'amélioration du réseau routier centricois

CONSIDÉRANT l'annonce fait le 7 mars dernier par le MTMDET en lien avec les projets de plus de 110 millions \$ afin d'améliorer le réseau routier centricois au cours des 2 prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette annonce de projets, nous réalisons malheureusement que la portion de la route 161 entre le périmètre urbain jusqu'à la limite du territoire de la municipalité du Canton de Ham-Nord ne fait pas partie des travaux visés par ce projet pour l'échéancier 2018-2020;

CONSIDÉRANT QUE l'état de cette partie de la route 161 est en TRÈS MAUVAIS ÉTAT, mettant en péril la sécurité de ces usagers;

CONSIDÉRANT QUE nous jugeons très approprié, sans dire nécessaire, de demander au MTMDET de réévaluer la situation et de venir sur place constater et visualiser le piètre état de cette portion de la route 161 et ce, afin que soit priorisé sa réfection dans un court échéancier;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE DEMANDER au MTMDET de réévaluer la situation et de mettre dans ses priorités 2018-2019 la réfection de la portion de la route 161 entre le périmètre urbain jusqu'à la limite du territoire de la municipalité du Canton de Ham-Nord, portion de route qui est vraiment problématique et dont la réfection ne peut attendre;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution à :

- M. André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET);
- Mme Marie-Éve Turner, directrice générale du MTMDET de la Mauricie-Centre-du-Québec;
- M. Sylvain Bouchard, chef des centres de services du Centre-du-Québec;
- M. Sébastien Schneeberger, Député de Drummond-Bois-Francs.

2018-04-64 Municar – Autorisation à siéger sur le comité

IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise M. François Marcotte à siéger sur le Conseil d'Administration de l'organisme de transport collectif Municar.

2018-04-65 Fondation Réal Lavertu - Demande de don

IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 200\$ à la Fondation Réal-Lavertu pour l'année 2018 et d'en autoriser le paiement.

2018-04-66 Balade des clochers 2018

CONSIDÉRANT la visite de M. Gérald Lehoux venant expliquer et présenter le projet de la « Balade des Clochers 2018 », projet pour lequel l'église Saints-Anges de Ham-Nord fait partie des 7 églises sélectionnées à travers le diocèse de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement présente diverses options afin de devenir un « partenaire officiel » selon une charte des contributions reçues :

- Partenaire principal – 8,000\$;
- Partenaire majeur – 5,000\$;
- Partenaire associé – 1,000\$;
- Partenaire collaborateur – 500\$;

IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER une contribution au montant de 500 \$ au projet de la « Balade des Clochers 2018 » et d'en autoriser le paiement.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. Que 36.5% des résidents (297 inscriptions) de la municipalité se sont inscrits au Défi Santé 2018;
2. De l'invitation à l'AGA de Rouli-Bus, jeudi 19 avril 2018;
3. De la réception d'une lettre d'appui de M. Alain Rayes, Député fédéral, pour la demande d'aide financière supplémentaire en lien avec les travaux de la 4^e Avenue;
4. D'une lettre de remerciement reçue de la Maison des Jeunes pour la participation municipale à l'activité « La Cabane des Jeunes »;
5. D'une question de l'assistance en lien avec une mise à jour sur le dossier de la Fibre optique.

Le maire lève l'assemblée à 20h40.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.